

BULLETIN ARSRTA

No. 5
Avril 2022

ASSOCIATION DES RETRAITÉS(ES)
SYNDIQUÉS(ES) DE RIO TINTO ALCAN

NÉGOCIATIONS
DE L'INDEXATION
DE NOS RENTES
EN 2022



**APRÈS TOUTES NOS LUTTES POUR
AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE
TRAVAIL, NOUS DEVONS POURSUIVRE
NOTRE MOBILISATION POUR
CONSERVER L'INDEXATION DE
NOS RENTES**



ARSRTA



Photo : Alain Girard

BONJOUR À VOUS MEMBRES RETRAITÉS(ES) ET BÉNÉFICIAIRES DE NOTRE RÉGIME DE RETRAITE RAPRTA

En cette année de négociation de notre fonds de pension, par ce Bulletin, nous désirons vous informer de la nécessité d'être unis et mobilisés afin, prioritairement, de conserver une clause d'indexation qui garantira notre pouvoir d'achat dans un contexte où l'inflation n'a jamais été aussi haute depuis des dizaines d'années..

Cette réalité ainsi que les immenses profits de plus de 2 milliards \$ de RTA nous démontrent que nous sommes tout à fait légitimés de revendiquer l'indexation de nos rentes.

Selon le dernier relevé annuel, nous sommes 6499 retraités et bénéficiaires et 1587 participants cotisants, ce qui, selon nous, nécessite notre présence aux tables de négociation.

Nous avons hâte de faire équipe avec nos partenaires syndicaux et lutter ensemble pour obtenir les améliorations à notre fonds de pension dont l'indexation de nos rentes. Rappelons-nous de la négociation de 2002 lorsque les retraités étaient présents (unis et réunis) aux tables de négociation. Lors des différentes assemblées générales des actifs et des retraités, nous avons consolidé notre solidarité et, grâce à la mobilisation, nous avons obtenu des gains importants dans notre fonds de pension.

Nous sommes solidaires avec les syndicats et les travailleurs actifs qui exigent, et avec raison, des investissements dans les différentes installations. Nous sommes très préoccupés du fait que les différentes instances politiques de la région ne se mobilisent pas davantage pour augmenter notre rapport de force afin d'obtenir les investissements promis en prenant en considération le contexte actuel favorable et les immenses avantages hydro-électriques consentis.

Garantir l'indexation annuelle et automatique de nos rentes sera une façon de redonner à la région et aux retraités qui ont participé à la croissance de l'entreprise Rio Tinto-Alcan.

Bonne lecture
votre C.A.



RETOUR SUR LES DERNIERS MOIS DE L'ARSRTA

Depuis le début de la pandémie nous avons régulièrement poursuivi nos rencontres principalement par Zoom et en octobre dernier nous avons pu tenir notre assemblée générale dans une salle et accueillir près de 150 personnes. (détails dans un autre texte).

Le comité ARSRTA persévère et cherche constamment à recruter des nouveaux membres pour permettre une plus grande visibilité, de la reconnaissance et un pouvoir de négociation. Une grande majorité des exécutifs et membres actifs des syndicats de RTA nous appuient dans nos démarches, collaborent avec nous et nous appuient financièrement et nous tenons à les remercier.

Dans ce nouveau bulletin, nous désirons prioriser les orientations et nos objectifs pour les prochaines négociations concernant le fonds de pension. Au sein du conseil de l'ARSRTA, notre comité de négociations se prépare en vue des prochaines rencontres de travail et nous serons prêts à nous asseoir avec nos partenaires syndicaux. À cet égard, nous gardons d'étroits contacts avec les exécutifs syndicaux.

L'association (ARSRTA) continue d'être membre de la FCR (Fédération Canadienne des Retraités) et par celle-ci nous participons également au comité RAPQ (Régime d'Assurance Pension du Québec). Par ces deux regroupements nous tentons d'amender ou d'améliorer les lois pour les régimes de retraite à prestations déterminées (PD) et implanter une assurance au Québec pour une protection en cas de faillite d'entreprises. Nous avons d'ailleurs envoyé au Ministre des finances, monsieur Éric Girard, une lettre d'invitation pour une rencontre concernant une assurance pension

pour les retraités couverts par un régime de retraite à prestations déterminées. De plus nous participons également à une coalition regroupant des associations de retraités avec des régimes à prestations déterminées. La coalition est un regroupement d'associations et d'organismes, ayant pour but de défendre les droits acquis des retraités du Québec (secteurs public et privé) recevant une pension à prestations déterminées ou éligibles à la recevoir (différée).

Nous allons poursuivre nos rencontres satellites en région pour rencontrer les retraités(es) et bénéficiaires des différentes installations (incluant Beauharnois, Shawinigan, etc.); ces rencontres d'anciens confrères et consœurs de travail permettent une diffusion adéquate de nos objectifs, un recrutement ou renouvellement de membres ainsi qu'un plaisir de retrouvailles.

Nous remercions tous nos membres de l'ARSRTA pour votre soutien et sachez qu'il est important de vous garder avec nous. Nos principaux points de travail et objectifs pour la prochaine année sont décrits à l'article sur l'AGA 2021 et soyez assurés que malgré des contextes pas toujours faciles nous faisons et ferons notre possible pour y arriver.

Richard Dubuc
Président ARSRTA

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

LE REBOND 2021

Un fort redressement économique mondial a pris place en 2021 alors que l'économie mondiale a su résister aux vagues subséquentes de COVID-19 grâce à l'augmentation des dépenses des consommateurs, des entreprises et des gouvernements. L'économie canadienne a aussi fortement rebondi pendant le deuxième semestre de 2021. L'assouplissement des mesures sanitaires a stimulé la consommation de services et le raffermissement de la demande étrangère a fait rebondir les exportations.

Les marchés boursiers ont tous connu de fortes performances en 2021 (à l'exception des marchés émergents); ainsi, l'indice MSCI représentatif des principaux marchés boursiers des pays développés a présenté un rendement annuel de près de 21 % (en \$ canadien) porté par la bourse américaine dont le rendement a presque atteint 28 %. Le marché boursier canadien a présenté l'une des meilleures performances avec un rendement de 25,1 %. Du côté des titres obligataires, la hausse des taux a fait en sorte que les rendements obligataires ont été négatifs (l'indice obligataire canadien a présenté un rendement de -2,5 %).

Le RAPRTA, dont les actifs totalisent plus de 2,9 G\$, s'en est fort bien tiré avec un rendement annuel de l'ordre de 12,7 % pour 2021. Les rendements annuels moyens du régime sur des périodes de 3 et 5 ans sont de 12,1 % et 9,3 % respectivement.

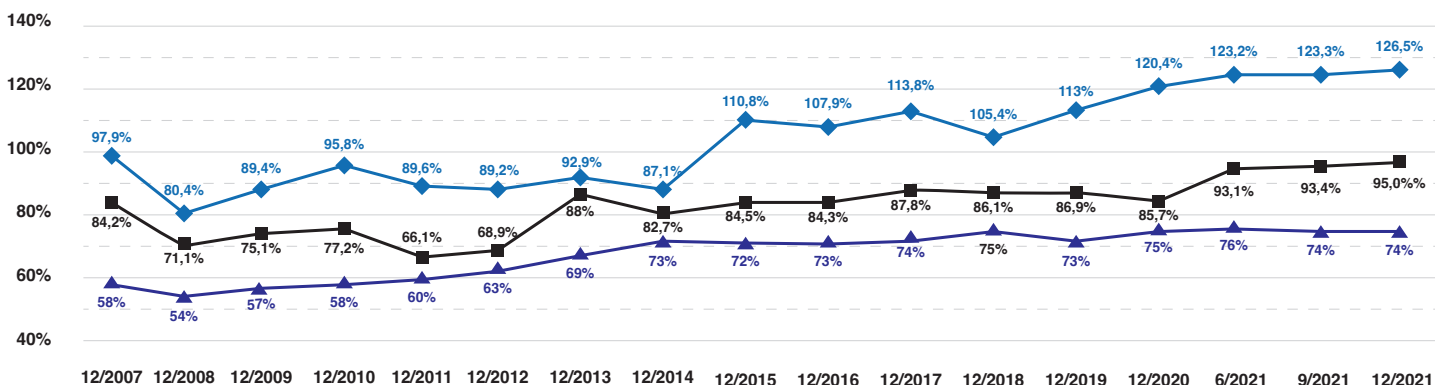
Cependant, les pressions inflationnistes se sont avérées de plus en plus persistantes, ce qui a incité les banques centrales à accélérer le retrait prévu des mesures de soutien d'urgence. Les pressions sur les prix se sont intensifiées en 2021 car la réouverture de l'économie dans son ensemble et la hausse des prix des biens liée aux perturbations de l'offre ont créé le contexte idéal d'une demande excessive et d'une offre insuffisante.

Le variant Omicron est apparu vers la fin de l'automne 2021 et a entraîné le rétablissement des mesures sanitaires ainsi qu'une prudence accrue chez les ménages. Ces conditions ont ralenti temporairement l'activité économique partout dans le monde.

La conjoncture macroéconomique a donc subi des changements importants à l'approche de 2022. De grands défis et questions subsistent sur plusieurs fronts : que ce soit au niveau sanitaire, de l'inflation, du niveau et de la vitesse à laquelle les taux d'intérêt vont augmenter, les risques géopolitiques, notamment le présent conflit en Ukraine, l'approche qu'adoptera la Chine et tout cela sans oublier les enjeux associés aux risques climatiques. Tous ces éléments ont donc contribué à un début d'année 2022 chaotique et volatile, les mois de janvier et février présentant globalement des rendements négatifs pour les principales classes d'actifs traditionnelles.

Pierre Bergeron,
actuaire syndical, RAPRTA

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU RAPRTA



Fonction actuarielle Rio Tinto - Mars 2022

◆ Ratio sur base de capitalisation ■ Ratio sur base de solvabilité ▲ % du passif de solvabilité relatif aux retraités

L'INDEXATION DE NOS RENTES ET PERTE DU POUVOIR D'ACHAT

RAPPEL

2015 marque la fin de la formule d'indexation annuelle et automatique négociée en 2002 et améliorée en 2009. Elle a été remplacée par une indexation transitoire (50% de l'IPC – max. 3%) de 2016 à 2022, pour les retraités de 65 ans et plus.

Une nouvelle mécanique d'indexation conditionnelle à des surplus sera mise en place par la suite, à compter de 2023. Cette formule ne garantit pas une indexation annuelle et est, selon notre analyse, inatteignable.

LES FAITS

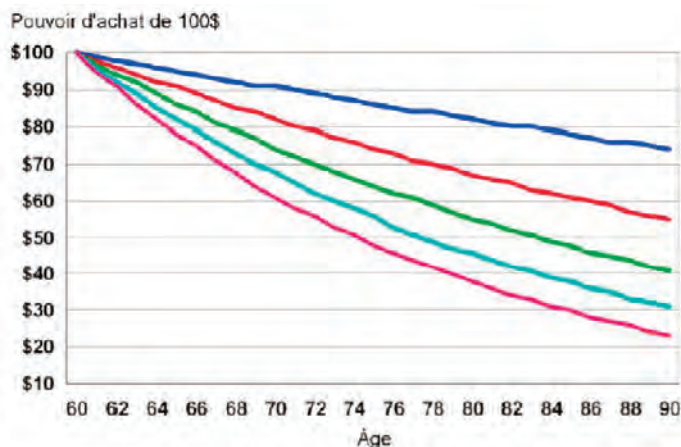
Depuis 20 ans, suite à la négociation de 2002, nous avons bénéficié d'une indexation partielle de nos rentes appliquées annuellement. Malgré cela nous avons tout de même subi une perte de pouvoir d'achat de 14.1% pendant la période de 2002 à 2021.

PERTE DE POUVOIR D'ACHAT

Si le niveau d'inflation pour les prochaines décennies est de 2%, cela indique une baisse du pouvoir d'achat du retraité d'environ la moitié pour une période échelonnée sur 30 ans si sa rente n'est pas indexée. La situation économique actuelle laisse entrevoir des augmentations du coût de la vie plus élevées (3%, 4% ou 5%).

Le tableau ci-dessous indique l'appauvrissement du retraité selon différents degrés d'augmentation du coût de la vie.

Diminution du pouvoir d'achat selon le niveau d'inflation



INFLATION

1% 2% 3% 4% 5%

Source : Lizée, M. (2013). L'indexation des rentes : raison d'être et quelques façons d'y arriver. Présentation au CIRRAAC du 27 septembre 2013

Nous avons calculé les effets sur la rente RAPRTA pour un retraité si aucune indexation n'est accordée à compter de 2023.

IPC 2%

Année de retraite (60 ans)	Rente non indexée 2041	Rente indexée 2041
2016	40,695 \$	64,587 \$
2009	37,436 \$	59,481 \$
2000	29,795 \$	50,448 \$

IPC 3%

Année de retraite (60 ans)	Rente non indexée 2041	Rente indexée 2041
2016	40,695 \$	77,741 \$
2009	37,436 \$	71,595 \$
2000	29,795 \$	60,722 \$

Une des fonctions du fonds de pension est de faire en sorte que le niveau de vie à la retraite soit approximativement le même que durant la vie active. Le régime de retraite fait partie de la rémunération globale ; la rente de retraite constitue du salaire différé et doit être indexée. Sans une formule d'indexation garantie, annuelle et automatique, nous serons toujours confrontés à des négociations de rattrapage et nous continuerons à nous appauvrir.

Compte tenu de la situation économique plus que favorable de la multinationale Rio Tinto, la négociation de 2022, portant sur le régime de retraite, doit permettre de régler la question de l'indexation des rentes du RAPRTA.

Gilles Bellemare,
membre support

SURVOL SUR L'APPLICATION DU PROTOCOLE D'INDEXATION

Conscœurs, Confrères,
Plusieurs questionnements reviennent sur une base régulière concernant le calcul de l'indexation. Essayons ensemble de vulgariser la mécanique d'indexation dans sa formule actuelle.

Au départ, il faut se référer aux protocoles d'entente (conventions collectives) conclus en 2015 entre les parties syndicales et Rio Tinto Alcan.

PLUS SPÉCIFIQUEMENT L'ARTICLE 22.3 (RÉSUMÉ) :

Indexation ad hoc transitoire à la charge de la société à compter du 1^{er} octobre 2016 jusqu'au 1^{er} octobre 2022 inclusivement;

Durée maximale de 7 ans;

Aucune clause de renouvellement automatique de l'indexation transitoire à l'expiration du présent protocole le 31 décembre 2022;

Indexation à un niveau de 50% de l'inflation (maximum 3% d'indexation);

Indexation à compter de 65 ans;

À partir du 1^{er} octobre 2023 : nouvelle mécanique d'indexation conditionnelle à des surplus.

**NÉGOCIATIONS
DE L'INDEXATION
DE NOS RENTES
EN 2022**

COMMENT SE CALCULE L'INDEXATION ANNUELLE (2016 – 2022)

Vous verrez ci-dessous un exemple du calcul de l'indexation pour les années 2020 et 2021.

Points saillants :

Pour l'obtention de l'indexation au 1^{er} octobre de chaque année les taux d'inflation considérés sont une moyenne de l'IPC pour chaque mois du 1^{er} juillet de l'année en cours jusqu'à juin de l'année précédente. (ex. juin 2019 à Juillet 2020 pour le 1^{er} octobre 2020 et ainsi de suite...);

L'indice des prix à la consommation mensuelle de Statistique Canada est la référence (Voir : <http://www.statcan.gc.ca/>);

Les données comptabilisées sont vérifiées par le comité de retraite du RAPRTA et notre actuaire, monsieur Pierre Bergeron;

Dorénavant, le calcul détaillé du taux d'indexation des rentes sera inclus dans les lettres annuelles expédiées aux retraités, bénéficiaires.

RAPPEL IMPORTANT : LE TAUX D'INDEXATION NÉGOCIÉ DE 2016 À 2022 EST TOUJOURS 50% DE L'INFLATION MAXIMUM *3%.

* EXEMPLES

1^{er} octobre 2021 : Inflation 2020 – 2021 : 1,46% par 50% = 0,73%.

1^{er} octobre 2022 : " Si " Inflation 2021 -2022 : 4% par 50% = 1,5% car maximum 3%

N.B. Nous aurons à négocier une nouvelle clause d'indexation dans la prochaine négociation.

Denis Lepage,
membre du comité de retraite RAPRTA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ARSRTA 2021

L'Association des Retraités Syndiqués de Rio Tinto Alcan (ARSRTA) a tenu son assemblée générale annuelle le 21 octobre dernier. Habituellement tenue au mois de mai, celle-ci a dû être reportée en 2020 et retardée en octobre 2021 en raison de la pandémie et pour que nous soyons conformes avec les mesures sanitaires imposées. Malgré une courte période de préparation et quelques soucis reliés à l'envoi de nos invitations, nous avons heureusement réussi à accueillir près de 150 personnes.

Nous avons pu présenter à notre auditoire l'ensemble de nos activités depuis le mois de mai 2019 dont entre autres : un résumé de nos communications, un rapport financier, et une mise à jour du recrutement des membres. Nous avons également procédé à la mise en candidature du prochain conseil d'administration (CA) qui est composé de 9 membres élus. Les postes des 9 personnes élues, lors de l'assemblée générale annuelle, sont décidés et nommés dans une réunion ultérieure par le CA et on ajoute à celui-ci le représentant au RAPRTA.

LES NOMINATIONS AUX DIFFÉRENTS POSTES DU CA SONT :

Richard Dubuc, président

Donat Lévesque, vice-président

Réjean Blackburn, vice-président

Gilles Gagnon, trésorier

Denis Julien, secrétaire

Michel Bouchard, conseiller

Marc Martel, conseiller

Denis Fortin, conseiller

Jacques Gravel, conseiller

Denis Lepage, représentant RAPRTA

Pour soutenir les membres du CA il ne faut pas oublier un groupe de membres de soutien qui l'appuie grandement et efficacement.

NOUS Y RETROUVONS LES MEMBRES SUIVANTS :

Hélène Tremblay

Alain Proulx

Mishell Potvin

Gilles Bellemare

Louis-Gérard Dallaire

Louis-Marie Gagnon

Roger Girard

L'assemblée générale annuelle nous permet également de faire adhérer des membres ou renouveler les cartes échues.

La période de questions qui a suivi l'assemblée et un ensemble de remarques ont permis de constater un intérêt soutenu de nos membres pour nos objectifs et le but de notre association.

Nous espérons pouvoir reprendre l'assemblée générale en mai 2022 et remercions toutes les personnes présentes.

Nous avons présenté aux membres présents nos objectifs et mandats pour la prochaine année.

- Poursuivre notre travail pour participer pleinement à la négociation de 2022 sur notre régime de retraite
- Continuer les pressions politiques pour exiger l'indexation de nos rentes en contrepartie des immenses avantages offerts à RTA
- Informer et sensibiliser nos membres et l'ensemble des retraités et des bénéficiaires afin d'être mobilisés pour la prochaine négociation
- Consolider notre unité entre syndicats et retraités(es)
- Poursuivre notre collaboration avec la FCR (Fédération Canadienne des Retraités) sur la nécessité d'un régime d'assurance pension au Québec (RAPQ) et sur les projets de loi pour que les retraités soient les créanciers prioritaires lors de faillite
- Poursuivre le recrutement et le renouvellement des membres à l'ARSRTA
- Revendiquer et obtenir la perception automatique des cotisations des membres.

Richard Dubuc,
président ARSRTA

IMPORTANT :
**LA PROCHAINE ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DE L'ARSRTA
AURA LIEU LE 18 MAI 2022
À 1HRE 30 AU
DELTA JONQUIÈRE**

NOTRE FORCE, LA SOLIDARITÉ.



Actuellement nous sommes 1539 membres de l'ARSRTA dont 279 n'ont pas encore renouvelé leur adhésion. Pourtant nous leur avons envoyé plusieurs rappels sans succès. Nous vous rappelons que la négociation du fonds de retraite est à nos portes et nous devons nous solidariser tous ensemble afin de conserver l'indexation de nos rentes. C'est important de renouveler ou de faire adhérer un ami-e. Pour adhérer : [ARSRTA.com](https://www.arsrta.com)

Avec ce nombre de membres toujours grandissant et tous les suivis que nous devons faire, notamment sur les renouvellements et adhésions ainsi que les communications; nous avons fait appel à une organisation extérieure qui nous fournit une plateforme de gestion de nos membres qui nous facilitera le travail. Vous recevrez un courriel vous confirmant la mise en opération de cette nouvelle plateforme.



Notre Facebook est toujours disponible pour les membres en règle. Pourtant seulement 291 membres sur 1251 en font partie. Particulièrement pour les négociations qui s'en viennent et la nécessité de communiquer rapidement avec vous, nous vous incitons à adhérer au FB pour de l'information en ligne en temps réel, particulièrement sur nos activités de mobilisation.

<https://www.facebook.com/groups/678529642822401>

Mishell Potvin,
membre support ARSRTA

AUDIT DES RETRAITÉS(ES), BÉNÉFICIAIRES 2022

Consœurs, confrères,

En mars 2022 vous recevrez ou avez reçu le processus d'audit des retraités(es) et bénéficiaires du RAPRTA. L'exercice est similaire à celui de 2020. Il est primordial de remplir et compléter cet audit afin de conserver vos droits de recevoir vos prestations du RAPRTA.

L'audit des droits au titre du régime des retraités(es) et bénéficiaires est un processus de bonne gouvernance dans le cadre de l'administration du régime de retraite, tel que prévoit la loi sur les régimes de retraites complémentaires.

Le comité de retraite RAPRTA dressera un bilan exhaustif de ce deuxième audit afin de se positionner sur la fréquence de ces audits (2-3-4 ans et +).

N.B. Important de remplir dès la réception

Denis Lepage,
membre du comité de retraite RAPRTA



2679, boul. du Royaume, Bur. 100
Jonquière (Québec) G7S 5T1

retraitessyndiquesrta@yahoo.com
[arsrta.com](https://www.arsrta.com)